CAPEOS AUDIT

Commissariat aux comptes

ASSOCIATION

CENTRE SOCIOCULTUREL LES LONGS PRES

3 rue des Longs Prés

35700 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

Aux adhérents de l'association LES LONGS PRES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES LONGS PRES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui

CAPEOS
AUDIT

concerne la réalité des subventions ainsi que le principe de séparation des exercices au niveau des produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

CAPEOS
AUDIT

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CESSON SEVIGNE
Le 18 novembre 2019

SAS CAPEOS AUDIT
Représentée par **Hervé DAVOULT**

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RENNES

ASSD ANIMATION & GESTION CENTRE SOCI

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/08/2019	Net au 31/08/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences,marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	4 763	4 763	-0	-0
Autres	60 305	57 228	3 077	4 129
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total	**65 068**	**61 991**	**3 077**	**4 129**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				681
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres	30 090		30 090	30 808
Valeurs mobilières de placement				74 201
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	287 725		287 725	177 987
Charges constatées d'avance (3)	3 986		3 986	8 052
Total	**321 801**		**321 801**	**291 729**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**386 869**	**61 991**	**324 878**	**295 858**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

CAPEOS AUDIT

BILAN PASSIF

	Net au 31/08/2019	Net au 31/08/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	85 761	85 761
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	93 159	79 036
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	17 969	14 123
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	**196 889**	**178 920**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	46 447	42 436
Total	**46 447**	**42 436**
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	11 219	7 191
Sur autres ressources		
Total	**11 219**	**7 191**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 179	13 644
Dettes fiscales et sociales	24 872	30 482
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	30 273	23 186
Total	**70 323**	**67 312**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**324 878**	**295 858**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/09/2018 au 31/08/2019	% PE	du 01/09/2017 au 31/08/2018	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	131 971	28,58	137 973	30,40	-6 002	-4,35
Montant net du chiffre d'affaires	**131 971**	**28,58**	**137 973**	**30,40**	**-6 002**	**-4,35**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	305 166	66,09	294 084	64,80	11 083	3,77
Reprises sur prov. et amort, transfer	10 289	2,23	5 800	1,28	4 489	77,40
Cotisations	14 275	3,09	14 606	3,22	-331	-2,27
Autres produits	35	0,01	1 363	0,30	-1 329	-97,45
Total	**461 736**	**100,00**	**453 826**	**100,00**	**7 911**	**1,74**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv.						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	131 675	28,52	126 460	27,87	5 215	4,12
Impôts, taxes et versements assimilés	6 586	1,43	5 061	1,12	1 525	30,13
Salaires et traitements	228 080	49,40	231 496	51,01	-3 416	-1,48
Charges sociales	67 697	14,66	85 605	18,86	-17 909	-20,92
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	2 247	0,49	3 361	0,74	-1 115	-33,16
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov	4 011	0,87	340	0,07	3 671	######
Subventions accordées par l'association						
Autres charges	34	0,01	8	0,00	25	305,56
Total	**440 328**	**95,36**	**452 331**	**99,67**	**-12 003**	**-2,65**
Résultat d'exploitation	**21 408**	**4,64**	**1 495**	**0,33**	**19 913**	**######**
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	727	0,16	745	0,16	-18	-2,48
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total	**727**	**0,16**	**745**	**0,16**	**-18**	**-2,48**
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov.						
Intérêts et charges assimilées	137	0,03	500	0,11	-363	-72,60
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	**137**	**0,03**	**500**	**0,11**	**-363**	**-72,60**
Résultat financier	**590**	**0,13**	**245**	**0,05**	**345**	**140,63**
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées.

(4) Dont intérêts concernant les entités liées.

CAPEOS AUDIT

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/09/2018 au 31/08/2019	% PE	du 01/09/2017 au 31/08/2018	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT	21 997	4,76	1 740	0,38	20 258	######
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises prov.et dép. et transf de ch						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	21 997	4,76	1 740	0,38	20 258	######
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	11 971	2,59	18 034	3,97	-6 062	-33,62
Engagements à réaliser sur des ressources affectées	16 000	3,47	5 650	1,24	10 350	183,19
TOTAL DES PRODUITS	474 434		472 604		1 830	0,39
TOTAL DES CHARGES	456 465		458 481		-2 016	-0,44
EXCEDENT OU DEFICIT	17 969	3,89	14 123	3,11	3 846	27,23
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

CAPEOS AUDIT

LES LONGS PRES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux conventions générales comptables définies par le plan comptable associatif.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'achat et amorties selon le mode linéaire et sur leur durée de vie, soit :

- Matériel d'activités 5 à 8 ans
- Agencements 5 à 8 ans
- Matériels informatiques et logiciels 3 ans
- Mobilier 10 ans

Au cours de l'exercice, l'association a procédé aux investissements suivants :

- Mobilier **1 194 €**

et à des mises au rebut pour un montant brut de **15 864 €** et un montant net de **0 €.**

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement non renouvelables sont comptabilisées directement en réserves pour **40 026 €**.

PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées pour l'ensemble du personnel.

Les hypothèses sont :
- départ volontaire à 62 ans
- taux d'actualisation = 2 %
- évolution prévisionnelle des salaires = 1,5 %

CAPEOS
AUDIT

CREANCES ET DETTES

La totalité des créances et des dettes figurant au bilan au 31 août 2019 a une échéance inférieure à 1 an.

FONDS DEDIES

Les projets pour lesquels l'association a reçu des financements particuliers non encore utilisés au 31 août 2019 figurent en fonds dédiés pour **11 219 €**.

Projet	31/08/18	Dotation	Reprise	31/08/19
Conduites à risques devenu Santé Quartier	7 191	16 000	11 972	11 219

PARTICIPATION DE LA VILLE DE RENNES AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

La valeur locative des locaux mis à la disposition a été estimée par la Ville de RENNES à **80 232 €**.

PERSONNEL

Effectif : 8,57 E T P

VALORISATION DU BENEVOLAT

- Heures de bénévolat (gouvernance, encadrement, animation) = 8 479 H
- Renonciation au remboursement de frais de déplacement = 1 331,69 €.

CAPEOS
AUDIT